

rance-chômage des pêcheurs et que nous puissions déterminer à bon escient notre position à l'égard du nouveau projet de loi sur l'assurance-chômage?

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Dès que je serai en possession du bill, je serai heureux d'en fixer la date d'examen la plus convenable possible.

* * *

LES FINANCES

LE DÉBLOCAGE DU DOLLAR ET LES EXPORTATIONS

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Je voudrais poser une question au ministre des Finances. Comme le dollar canadien a pratiquement atteint et même dépassé la parité de change avec le dollar américain, ce qui a pour effet, si l'on tient compte du facteur inflationniste de 3 p. 100 de l'an dernier, de renchérir d'environ 10 p. 100 par rapport à l'an passé les prix de nos produits à l'étranger, le gouvernement a-t-il établi des projets destinés à stabiliser notre dollar à un niveau qui permettrait à nos exportations de concurrencer celles des autres pays?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Si le député voulait bien se documenter, il s'apercevrait que dans le pays qui absorbe l'essentiel de nos exportations, à savoir les États-Unis, le taux d'inflation a été deux fois plus élevé qu'au Canada. Il demeure très élevé par rapport au dollar canadien.

* * *

LA RADIODIFFUSION

L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS BUSHNELL-MARCONI— DEMANDE D'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE

M. Jean-R. Roy (Timmins): Ma question s'adresse au secrétaire d'État ou à son secrétaire parlementaire. A la suite des malheureuses difficultés qui sont survenues entre la Bushnell Broadcasting et la société Marconi, et vu la fin prochaine du délai des négociations, le ministre serait-il prêt à s'entretenir avec les intéressés pour déterminer si une intervention du gouvernement pourrait aider à résoudre l'impasse et ainsi favoriser la propriété canadienne, ainsi que les deniers publics?

M. James Hugh Faulkner (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Si je ne me trompe, l'option de la Bushnell Broadcasting est forfaitée, et je ne suis pas sûr de quelle intervention le député veut parler. Toutefois, je pourrais le rencontrer plus tard et écouter ses suggestions.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES TROUBLES AU PAKISTAN ORIENTAL—LE CAS DES RESSORTISSANTS CANADIENS

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au suppléant du secré-

taire d'État aux Affaires extérieures ou au premier ministre. Étant donné que, d'après les nouvelles publiées, divers pays font des préparatifs pour évacuer leurs ressortissants du Pakistan oriental par suite des problèmes internes de ce pays, le Canada a-t-il pris des mesures à cet égard et, si oui, quelles sont-elles?

[Français]

M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le président, le haut commissaire du Canada au Pakistan est actuellement à Dacca et, d'après les dernières informations que nous avons, il n'est pas encore question que les Canadiens qui sont actuellement dans la partie est du Pakistan évacuent la région. De toute façon, si jamais la situation devait empirer au point où ils devraient évacuer, des pourparlers sont déjà en cours avec les autorités britanniques pour que l'évacuation se fasse le plus rapidement possible.

[Traduction]

M. Muir: Je remercie le secrétaire parlementaire de sa réponse. Dois-je en conclure qu'il n'y a pas de Canadiens en danger à l'heure actuelle au Pakistan oriental?

[Français]

M. Ouellet: Non, monsieur le président, ils ne seraient pas encore en danger.

* * *

LE PÉTROLE

LES RÉPERCUSSIONS DE LA HAUSSE DES PRODUITS VÉNÉZUÉLIENS—LA QUESTION DU PIPE-LINE OUEST CANADIEN—MONTRÉAL

[Traduction]

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné l'accroissement des charges fiscales imposées aux compagnies pétrolières étrangères qui exercent leur activité au Vénézuéla, la nécessité pour l'Est du Canada d'obtenir ce pétrole et l'augmentation à peu près certaine des prix qui va en découler, le gouvernement revoit-il sa politique pétrolière en vue de ravitailler l'Est du Canada en pétrole canadien à l'aide d'un pipe-line?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, ces questions font l'objet d'études suivies. La structure des prix sur la côte ne peut être définitive tant que les négociations menées avec la Lybie ne sont pas terminées. Il est certain que la décision du Vénézuéla fera augmenter les prix mais aucune politique nouvelle n'a été établie parce que les faits ne sont pas encore clairs ni définitifs. Une fois que la structure des prix sera précise, alors on repensera toute la question.

M. Orlikow: Le ministre dirait-il si le gouvernement, ou son ministère, effectue pour son propre compte des études au sujet de la rentabilité d'un nouveau pipe-line au lieu d'en laisser le soin aux compagnies pétrolières où à la Trans-Canada Pipe Line?